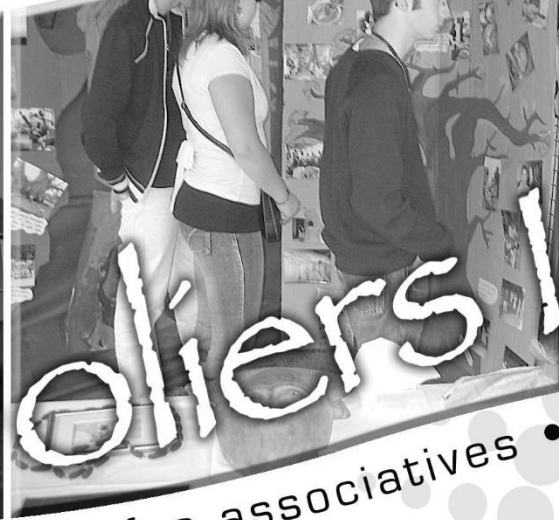




Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

À l'agenda

7 Septembre /
Forum des Associations
et des Services

14 septembre /
Permanence de la Mairie

15 septembre /
Foire aux greniers •
Comité de Jumelage

22 septembre /
Bois de l'An 2000 en fête •
Comité des Fêtes

26 septembre /
Permanence Mutuelle

27 septembre /
Assemblée Générale •
APE Récré' Activ'

Les vacances sont désormais finies. Durant ces deux mois de longues vacances, nos enfants ont pu enfin se reposer, se ressourcer, fréquenter pour certains notre Centre aéré et profiter des nombreuses activités proposées par nos animateurs, ou bien encore s'évader à l'occasion d'un des camps adaptés à chaque tranche d'âge.

Il est temps désormais de reprendre le chemin de l'école. Les plus jeunes, qui fréquentent notre école de Soliers y feront la connaissance du nouveau Directeur qui remplacera cette année Madame Blohorn et à qui nous souhaitons la bienvenue, mais aussi découvriront leurs camarades de la nouvelle classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Nous avons en effet la chance d'accueillir cette année au sein de notre école ce dispositif destiné à accompagner l'éducation d'enfants souffrant de difficultés d'apprentissage.

Pour les plus âgés, qui fréquentent aujourd'hui le collège ou le lycée, il est encore temps de souscrire aux divers abonnements proposés par notre service de transport en commun « Twisto ».

Le 7 septembre prochain, il vous sera également possible de découvrir, à l'occasion du 11^{ème} Forum des Associations et des Services, toutes les disciplines sportives, artistiques ou simplement ludiques auxquelles vous pourrez inscrire cette année vos enfants, ou pourquoi pas vous-même ? N'hésitez pas à venir y échanger avec les nombreux bénévoles membres de nos Associations, ainsi qu'avec le Personnel communal. Tous seront ravis de vous informer sur les nombreuses activités qu'ils animent tout au long de l'année.

Nous pourrions également nous retrouver le dimanche 15 septembre prochain, à la 28^{ème} Foire aux Greniers, organisée par le Comité de Jumelage.

Enfin, et même si cela ne touche en rien les habitants de Soliers, il me semblait évident de vous tenir informés des conséquences que pourront avoir pour nos voisins des communes environnantes dont les enfants fréquentent nos services, les nouvelles dispositions de la Caf en matière d'accompagnement de nos services périscolaires et centre de loisirs (les mercredis et vacances).

En effet, à l'occasion du renouvellement du contrat qui nous lie, la Caf nous a fait part de ses nouvelles directives et notamment de sa volonté d'introduire une « égalité d'accès aux prestations d'accueil collectif des mineurs, quelles que soient les ressources des familles et les communes d'origine ».

Ainsi, de la même façon que la commune de Soliers s'est engagée depuis de longues années à prendre en charge plus de la moitié du coût réel de la prestation d'accueil de nos enfants afin de vous permettre de bénéficier de tarifs raisonnables, les tarifs proposés aux enfants des communes extérieures seront ramenés, sur une période lissée d'un an, à un écart maximal de 20% avec ceux consentis aux enfants solariens ; sous condition bien évidemment du financement du reste à charge par la commune d'origine !

J'ai alerté dès le mois de juin les Élus des communes environnantes de ces nouvelles dispositions et de l'impérieuse nécessité qu'ils avaient à délibérer sur leur acceptation de cette convention s'ils voulaient que les enfants de leurs communes continuent de bénéficier de nos services. J'ai également informé les familles concernées.

Mais si certaines communes se sont engagées favorablement dans cette convention, il est à déplorer qu'à la rentrée, des enfants ayant l'habitude de fréquenter nos services périscolaires et centre de loisirs s'en voient refuser l'accès, faute de place et d'accord de leur municipalité ! Cette situation est évidemment déplorable et préjudiciable pour les enfants et parents concernés, et cela me rend « malade », mais il me semble bien que ce n'est pas aux Solariens de financer avec leurs impôts les prestations solariennes proposées aux communes extérieures !!

Pour autant, et parce que je considère qu'ils n'ont pas à souffrir des erreurs de leurs édiles, j'ai décidé d'accepter les inscriptions de ces familles pour le mois de septembre afin de leur laisser le temps de convaincre leurs Élus de ne pas les abandonner...

Bien cordialement,

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Compte rendu du Conseil Municipal 11 juillet 2019

Décision modificative n°1

Afin de tenir compte du résultat des différents marchés de travaux, le conseil municipal a ajusté les crédits budgétaires. Cela s'est traduit par une diminution des crédits de dépenses et recettes de fonctionnement de 14 830€ et d'une augmentation des crédits en dépenses et recettes d'investissements de 20 000€

Numérotation et dénomination rue le Clos de Fleurterre

La rue du lotissement situé derrière la pharmacie a été nommée : le clos de Fleurterre. La numérotation des habitations correspondra aux numéros de chaque lot.

Autoriser le maire à signer la convention FREDON pour la lutte contre le frelon asiatique

Le conseil municipal a renouvelé la signature de la convention avec la FREDON pour la lutte collective contre le frelon asiatique sur le département du Calvados pour la période 2019-2020-2021.

Renouvellement du contrat enfance et jeunesse

Le conseil municipal a décidé de renouveler le contrat enfance et jeunesse 2019-2020-2021 et autorise le maire à le signer ainsi que toutes pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

Validation des tarifs mercredi loisirs et vacances scolaires

Validation des tarifs du local jeunes

SOLERS	0€ à 620€	621€ à 1 249€	> 1250€
Jour	2€	3€	4€
Repas	3,70€		
Activité payante	50%		

EXTERIEURS	0€ à 620€	621€ à 1 249€	> 1250€
Jour	4,10€	5,10€	6,10€
Repas	3,70€		
Activité payante	100%		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs du local jeunes ainsi présentés.

Autoriser la signature de la convention de participation aux frais du service jeunesse

Le conseil municipal, après avoir débattu sur les incidences pour le fonctionnement du centre de loisirs, des nouvelles conditions financières de la CAF, autorise, à l'unanimité, le maire à signer la convention présentée et à la proposer aux communes concernées.

Tirage au sort des jurés d'assises

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort des jurés d'assises

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES - ANNEE 2019-2020

REGIME GENERAL	SOLERS	EXTERIEUR	SOLERS	EXTERIEUR	SOLERS	EXTERIEUR
	de 0€ à 620€		de 621€ à 1 249€		> 1 250€	
Journée sans repas	7,05 €	14,30 €	8,40 €	15,30 €	9,75 €	16,30 €
Journée + repas	10,75 €	18,00 €	12,10 €	19,00 €	13,45 €	20,00 €

1/2 journée sans repas	4,30 €	9,30 €	5,30 €	10,30 €	6,30 €	11,30 €
1/2 Journée + repas	8,00 €	13,00 €	9,00 €	14,00 €	10,00 €	15,00 €

Autoriser le maire à signer une convention avec les communes de **Fleury-sur-Orne et Démouville pour l'organisation d'un mini-camp**

Le maire a été autorisé à signer une convention avec les communes de Fleury-sur-Orne et Démouville pour l'organisation d'un mini-camp au mois de juillet en partenariat avec ces communes.

Création de poste non permanent pour accroissement saisonnier **d'activité dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation**

Le Conseil Municipal, a créé 1 emploi non permanent d'adjoint d'animation pour un accroissement saisonnier d'activité à temps complet à raison de 26 heures hebdomadaires.

Autoriser le maire à signer la convention d'immersion **au centre socio-culturel de la Grâce de Dieu à Caen**

Dans le cadre de la mise en place de l'Espace de Vie Sociale, il a été proposé à Elodie Pernuit d'intégrer pendant quelques jours le centre socio-culturel de la Grâce de Dieu afin de profiter de l'expérience de cette équipe sur le terrain et mettre à profit ses connaissances dans le cadre de l'EVS de Soliers. Le conseil municipal, autorise à l'unanimité, le maire à signer une convention fixant les modalités d'immersion au centre socio-culturel de la Grâce de Dieu à Caen.

Remboursement de frais de formation à un agent **dans le cadre du compte personnel de formation**

Le conseil municipal a décidé de participer à hauteur de 90€ à la formation d'un agent dans le cadre du compte personnel de formation.

Précisions sur le poste d'attaché **ouvert en 2017**

Le poste d'attaché existant a fait l'objet d'ajout de précisions (durée hebdomadaire du temps de travail....)

Précision concernant **l'aliénation du chemin rural**

Le conseil municipal a approuvé la précision apportée à la délibération du 24 mai 2018, Bourguébus n'est pas concerné par la cession d'une partie du chemin rural cadastrée BI 126, Soliers étant seul propriétaire du chemin rural.

Approbation du Compte rendu d'activité 2018 **de la ZAC Urbaine**

Monsieur le maire a présenté le compte rendu d'activité 2018 de la ZAC à vocation urbaine proposé par Normandie Aménagement (programme prévisionnel, réalisations.... Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu d'activité 2018.

Programme Local de l'Habitat 2019-2024 **de la communauté urbaine Caen la mer – avis sur le projet arrêté**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a émis, un avis favorable au projet de PLH transmis. Pour rappel le Programme Local de l'Habitat (PLH), défini par le Code de la Construction et de l'Habitation, constitue l'outil de définition et de mise en œuvre de la politique de l'habitat à l'échelle du territoire intercommunal pour une période de 6 ans. Il a pour objectif de répondre aux besoins en logement et hébergement de la population actuelle et future du territoire.

Approbation du règlement intérieur **de la Salle polyvalente**

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des modifications proposées suite aux remarques de la commission de sécurité du SDIS et après en avoir délibéré a approuvé la modification de l'article 13-1 et 13-2 du règlement de la salle polyvalente.

Autoriser le maire à signer **une convention avec la fourrière**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention avec une fourrière et toute pièce nécessaire à l'enlèvement de véhicules abandonnés sur la voie publique.

Remboursement de frais **à un bénévole du Carnaval**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a accepté de rembourser partiellement les frais de remplacement d'un ouïllage à un bénévole du Carnaval suite à un incident.

Destruction de nid **de guêpes et frelons**

Il a été décidé de prendre en charge la destruction de nids de guêpes ou de frelons uniquement lorsque ceux-ci jouxtent un espace public (chemin passant, parc...) et dès lors que la FREDON intervient selon les termes de la convention.

75^e anniversaire de la Libération de Soliers Une stèle en mémoire de nos libérateurs !

Vendredi 19 juillet, à 19h30, les habitants de la commune ont pu se réunir autour de Philippe Jouin, maire de Soliers, pour célébrer le 75^e anniversaire de la Libération de Soliers. 75 ans après le débarquement, la municipalité a souhaité marquer l'évènement par la pose officielle d'une stèle en mémoire de ses libérateurs Anglais et Canadiens. Retour en images.



De nombreux officiels étaient présents pour cette cérémonie. Sur ce plan, de gauche à droite, Mme Florence Boulay, Conseillère départementale, M. Gilbert Lerouvillois, Président de la Section des Anciens Combattants, Mme Corinne Féret, Sénatrice du Calvados, M. Philippe Jouin, Maire de Soliers, Mme Sonia de la Provoté, Sénatrice du Calvados et enfin M. Marc Bourbon, Conseiller départemental.

Réunies Place du régiment de la Chaudière, ce sont près de 150 personnes qui se sont retrouvées pour participer à l'inauguration de la pose d'une stèle commémorative en mémoire des soldats britanniques du 5th Royal Tank Regiment, du 1st Rifle Brigade et des soldats canadiens du régiment de la Chaudière qui ont participé à la libération de Soliers, dès le 19 juillet 1944, au cours de l'Opération GOODWOOD.

Honoré de la présence de nombreux officiels, Mesdames Corinne Féret et Sonia

de la Provoté, sénatrices du Calvados, de Mme Florence Boulay et M. Marc Bourbon, Conseillers départementaux, des membres de son conseil municipal, des responsables du Comité Juno Canada Normandie, d'autorités militaires et des drapeaux de l'Union nationale des combattants du Calvados et des sections locales des communes environnantes, Philippe Jouin invita Mmes les Sénatrices à venir dévoiler la stèle au public venu en très grand nombre.

Trois gerbes de fleurs furent

Sur cette plaque, on peut lire le message suivant :

« Souvenir et Reconnaissance aux soldats Britanniques du 5th Royal Tank Regiment du 1st Rifle Brigade & aux soldats Canadiens du Régiment de la Chaudière qui ont participé à la Libération de Soliers dès le 19 juillet 1944 au cours de l'Opération Goodwood. »





13 Portes-Drapeaux dont deux canadiens ont pris place autour du nouveau monument.

ensuite déposées par nos Sénatrices accompagnées des enfants du Conseil Municipal Jeunes de Soliers.

À l'issue, Philippe Jouin entamait son discours en évoquant les terribles combats qui ont eu lieu dans notre commune et plus généralement, sur l'ensemble du territoire de la Plaine Sud de Caen. C'est au cours de cette opération militaire d'envergure, lancée par les alliés

et qui répondait au nom **d'Opération GOODWOOD**, qu'une brèche fut ouverte au sud de Caen pour permettre l'avancée rapide des troupes alliées vers Falaise et entamer ainsi la course à la Libération de notre Pays tout entier. Philippe Jouin ne manqua pas de rappeler que cette très belle plaque commémorative réalisée par une entreprise locale en acier à l'aspect rouillé avait



Les lectures de témoignages d'époque par les enfants du CMJ ont été très appréciées.



En souvenir de nos soldats libérateurs, les trois hymnes Britannique, Canadien et Français ont été joués par la fanfare Jean-Jacques de Cesny-Bois-Halbout. Un moment émouvant pour clore cette cérémonie.

été choisie symboliquement pour mettre à l'honneur et garder gravé à jamais le souvenir de ces combats acharnés de blindés qui ont participé, dès la mi-juillet à la Libération de Soliers et par la suite de notre pays, avant de conclure : **« Merci à nos libérateurs, il y a 75 ans que nous leur devons la pose de cette stèle... ».**

Les enfants du Conseil Municipal Jeunes ont ensuite fait la lecture de nombreux témoignages d'époque d'habitants et de soldats. Ces lectures ont été particulièrement écoutées et appréciées.

La Fanfare Jean-Jacques de Cesny Bois-Halbout clôturait la cérémonie par l'exécution très émouvante des hymnes Britannique, Canadien et Français.

Un verre de l'amitié était servi à l'ensemble des convives à l'issue de cette magnifique cérémonie.



A l'occasion de ce 75^e anniversaire de la Libération de Soliers, la Municipalité a édité une seconde édition de son journal 4 pages **« Le P'tit Solarien »** qui relate les événements de l'**Opération Goodwood**. Co-réalisé par M. Patrice Breillat et M. Xavier Lepley, ce journal a été distribué à l'ensemble des habitants de la commune.

Exemplaire disponible en Mairie.

Vacances d'été pour les 11-17ans

Encore un bel été à l'ESPACE JEUNES !

Séjour **RAID AVENTURE** 14/17 ans

L'été de l'Espace Jeunes a commencé par un séjour « **RAID Aventure** » organisé pour les jeunes de 14/17 ans par les communes membres du Réseau Jeunesse Caen la mer. Ce séjour s'est déroulé au camping de la Vanlée à Bréhal dans la Manche.

Ce séjour multi-structures a accueilli plus de 60 jeunes de la région caennaise dont 10 jeunes de Soliers. Le but était de faire se rencontrer les jeunes autour d'activités sportives comme le cata-

maran, le bike & run, l'équitation, le golf et le paddle.

Ce RAID Aventure avait également comme objectif de créer une compétition entre les jeunes et d'établir un classement en fin de semaine. Ce classement prenait en compte les résultats sportifs mais aussi le fairplay et la participation à la vie collective du séjour. Les jeunes de Soliers sont revenus avec plein de bons souvenirs et **une 1^{ère} et 2^e place sur le podium final. Un grand bravo à la Jeunesse Solarienne !**



Séjour **THURY-HARCOURT** 11/14 ans



En partenariat avec les villes de Fleury-sur-Orne et de Démouville, ce sont 16 jeunes ados de la commune qui ont profité d'un séjour multisports sur le Point accueil jeunes de Thury-Harcourt. Ce lieu d'accueil, situé au bord de l'Orne, possède une base de plein air et de sports aquatiques. Le nombre de participant total était de 39 jeunes.

Ce séjour a permis à chacun de faire du Kayak, du paddle et de « buller ». Les fortes chaleurs ont été un peu dures à supporter, mais les jeunes gardent un bon souvenir de ce séjour et de leurs nouveaux amis des autres communes.



Les 5 élus de la commission Jeunesse rendent visite aux jeunes Solariens

En marge de ce camp et comme chaque année, M. Patrice BREILLAT, Maire-Adjoint en charge de la Commission Jeunesse, M. Laurent BROSSE, Mmes Kathleen HOORELBECK, Catherine MAUPAS et Christelle FOUILLOUX - Conseillers municipaux - tous membres de la commission, ont rendu visite aux jeunes Solariens sur leur campement de Thury-Harcourt le mercredi 24 juillet.

Accompagnés de Mme Maria LEBAS, Maire-Adjointe à la Jeunesse de Fleury-sur-Orne, cette visite leur a permis sur place de dialoguer avec les jeunes et de partager un peu de temps avec eux sur la vie du camp en fin de soirée.

Espace jeunes, **ANIMATIONS & SORTIES...**

L'Espace Jeunes de Soliers c'est aussi une ouverture tous les jours de la semaine pendant les vacances d'été. C'est ainsi que nous avons accueilli 45 jeunes différents le long de l'été.

L'équipe d'animation de l'Espace jeunes propose des activités mais laisse une grande place aux jeunes pour décider ensemble de la programmation des semaines de vacances. C'est ainsi qu'ils ont pu faire différentes activités comme l'accrobranche, la piscine, la plage, Normandy Jump, Bayeux aventure, Escape-Game, Festyland, la luge d'été à la Souleuvre, Olympiade, le bowling, construction de cabane, initiation Graff, rencontre avec d'autres Locaux Jeunes et bien d'autres. D'autres animations sportives ont eu lieu sur la commune et des soirées comme un repas autour d'un petit barbecue. Merci aux jeunes pour ce bel été et à très vite.

Marie, Clara et Cyrille



Un été à Soliers entre nature et découverte

C'est ainsi que les enfants ont pu profiter d'activités diverses et variées tout l'été.

En juillet les objectifs choisis par les animateurs ont permis d'amener les enfants vers une réflexion autour de la citoyenneté et de la cohésion de groupe tout en respectant leur temps de loisirs.

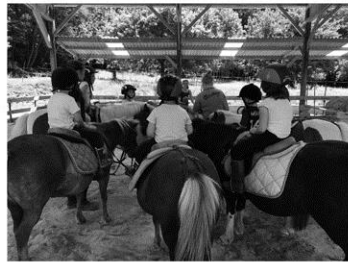
C'est ainsi qu'une cinquantaine d'enfants ont fait connaissance avec une nouvelle équipe dynamique, motivée et toujours de bonne humeur ! Petits et grands ont pu pratiquer tout au long de ce mois : roller, escalade (Hapik), piscine, golf, course d'orientation... sans oublier nos sorties à la journée : la Dame Blanche (centre de sauvegarde des animaux), découverte des falaises des vaches noires et des fossiles de l'époque des dinosaures et accrobranche où chacun a pu dépasser ses limites.

Bien que motivés par des jeux de plein air, les enfants ont aussi participé avec un certain intérêt à des activités telles que : « Splash, ta silhouette en peinture », jardinage, montage vidéo et Crazy Show, bricolage, relaxation et ateliers cuisine.

Un merci tout particulier à Mr Rozier pour être venu présenter aux enfants une ruche vitrée et expliquer comment celles-ci produisent le miel.

En août c'est un public différent

que nous avons accueillis. Des enfants qui ont déjà passé un mois de vacances et qui aspirent sur ces semaines à des d'activités plus posées et plus calmes. C'est pourquoi les animateurs ont travaillé en amont sur des objectifs tels que : l'autonomie, la découverte d'autres cultures et la confiance en soi pour ainsi amener les enfants à découvrir la cuisine du monde, créer leur propre histoire, découvrir le modelage et la sculpture, fabriquer une mangeoire à oiseaux... C'est donc avec une trentaine d'enfants sur les 3 premières semaines que les animateurs



ont pu réaliser tous ces projets. Comme pour le mois de juillet nous avons proposés et organisés différentes activités et sorties : piscine, escalade (Isatix), stage de Breakdance sur une semaine, sortie vélo, découverte de l'estuaire de l'Orne et une sortie cinéma pour faire un petit



pied de nez au mauvais temps.

La dernière semaine fut consacrée au sport. Nous avons accueilli une petite cinquantaine d'enfants avec pour objectif se défouler mais aussi occuper l'esprit de chacun afin d'appréhender la rentrée en toute sérénité. Une semaine autour d'activités collectives et de cohésion. Nous avons dès le lundi après-midi organisé une sortie au District 14 (Ninja Warrior) où un coach les attendait pour un entraînement intensif. Ils ont également pu profiter d'une sortie golf, d'une séance multisports à Louvigny, d'une sortie piscine et d'une journée sportive au Bois de l'An 2000. Nous avons clôturé notre été le vendredi après-midi avec le jeu du Lucky Luke en famille.

L'été ce sont aussi des camps et des mini-séjours proposés aux enfants de 4/11 ans.

Cette année nos camps ont débuté avec un petit groupe de 16 enfants de 4/6 ans qui ont profité d'un mini-séjour de 3 jours et 2 nuits au Poney Club de la Brèche.

La semaine suivante c'est un groupe de 16 enfants de 7/12 ans qui sont partis faire des activités nautiques (kayak – pédalo) et nature (VTT – course d'orientation) au village de « Terra Gallici » de 5 jours et 3 nuits à la Base de loisirs de la Dathée. Rencontre de 8 structures avec 96 enfants autour d'un minicamp organisé par la Démarche Qualité.

Un grand merci à toute l'équipe d'animation pour nous avoir permis à tous, petits et grands de passer un très bel été. Toute l'équipe vous souhaite une bonne rentrée.

A bientôt
Caroline



Un Espace de Vie Sociale à Soliers !



La création d'un EVS (Espace de Vie Sociale) à Soliers est le fruit d'une volonté politique forte de placer les habitants au cœur du développement social local. Après de nombreux mois de travail et de réflexions autour de ce sujet, La municipalité, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados, met aujourd'hui en place ce dispositif après avoir obtenu l'agrément de la CAF du Calvados, le 20 juin dernier. L'ouverture de son EVS est prévue fin septembre 2019.



Trois questions à Elodie Pernuit,
Animatrice du dispositif pour la commune

● Un EVS c'est quoi ?

Un espace de vie sociale est un lieu qui développe des actions collectives permettant :

- Le renforcement de liens sociaux et des solidarités de voisinage
- La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

● Les principes fondamentaux ?

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat

● Finalités et objectifs ?

- La socialisation des personnes pour lutter contre l'isolement
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale du territoire pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Comment fonctionnera le dispositif ?

Les espaces de vie sociale s'appuient sur la participation des habitants pour lutter contre les exclusions, favoriser le développement des compétences et la prise de responsabilités dans la vie sociale du territoire.

Le principe fondateur de l'animation de la vie sociale c'est la participation à la fois des bénévoles impliqués dans la vie de la structure, mais aussi des usagers de la structure et des habitants du territoire.

Un collectif d'habitants volontaires et bénévoles sera ainsi créé. Accompagné par l'animatrice du dispositif, il se réunira régulièrement autour de projets ou d'actions qu'il souhaiterait pouvoir développer.

Comment ces actions se mettront en place ?

Par exemple, un habitant ou le collectif d'habitants vient à la rencontre de l'animatrice pour parler de son idée d'action et/ou du projet.

Ils échantent sur l'action puis l'animatrice lui propose un rdv pour étudier la faisabilité de l'Action/Projet.

- > Soit l'action est réalisable. L'habitant est accompagné dans la mise en œuvre.
- > Soit l'action / projet n'est pas réalisable. La décision est argumentée par l'animatrice.

Quelle sera l'implication des habitants ?

La participation des habitants est l'élément clé de ce dispositif. L'information pour susciter et valoriser, consulter pour recueillir, impliquer pour réfléchir ensemble, collaborer pour trouver des solutions ensemble et coconstruire pour décider ensemble. La participation des habitants à tous les niveaux est un principe incontournable en permettant à chacun de trouver la place qu'il souhaite prendre selon le temps qu'il veut ou peut donner.

Le rôle de l'animatrice

Elodie Pernuit sera présente pour accueillir, écouter, échanger, orienter, communiquer et informer. Elle sera le lien incontournable entre la municipalité et le collectif d'habitants. Elle accompagnera les initiatives d'habitant dans le but de les rendre autonomes dans leurs actions. Elle fera le lien avec les partenaires et les autres services pour travailler conjointement avec eux et proposer également des actions autour de la parentalité, sortie en famille...

CONTACT

mail : e.pernuit@soliers.fr
Téléphone : 06 31 91 46 42

DATE A RETENIR /

Samedi 7 septembre 2019

Elodie sera heureuse de vous accueillir au Forum des associations pour vous présenter le nouveau dispositif.

12^e Forum des Associations des Services

Le Rendez-vous de la rentrée !

Samedi 7 septembre 2019
de 14h à 17h, à la Salle Omnisport

**Venez à la rencontre des Associations & des Services de
votre commune. De nombreuses démonstrations et animations
vous seront présentées tout au long de l'après-midi.**

Inscriptions possibles sur place pour certaines associations.



laboitenumérique.bibliondemand.com



La BOÎTE NUMÉRIQUE

La Bibliothèque du Calvados, service du Département du Calvados, vous propose, en partenariat avec 80 bibliothèques près de chez vous, un service de contenus en ligne accessibles 24h sur 24, sur ordinateurs, tablettes ou smartphones.

Pour accéder à La boîte numérique de chez vous, vous devez simplement être [inscrit](#) dans une des bibliothèques du Calvados proposant cette offre.

La boîte numérique est réservée à un usage individuel dans le cadre du cercle familial.

<http://laboitenumérique.bibliondemand.com/>

VISALE.fr

Un outil pour sécuriser bailleurs et locataires

VISALE est une caution accordée par Action Logement au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.



Grâce à cette garantie fiable et gratuite, les locataires trouvent plus facilement un logement en rassurant leur futur propriétaire.

Plus de renseignements sur www.visale.fr et sur www.actionlogement.fr/la-garantie-visale

Vous voulez...

- ... Savoir construire un projet associatif
- ... Accroître et valider vos connaissances de ce secteur

Inscrivez-vous au

CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE



Qu'est-ce que le CFGA ?

Le CFGA est institué par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le décret n° 2008-1013 du 1er octobre 2008.

Il s'agit d'une formation théorique et pratique pour les acteurs associatifs en vue de l'exercice de responsabilités dans la gestion quotidienne d'une association.

CALENDRIER

Votre participation à l'ensemble du parcours est obligatoire.
Les trois regroupements se déroulent à Caen.

4 et 5 octobre 2019

De 9h30 à 17h30 le vendredi et de 9h30 à 12h30 le samedi.

18 et 19 octobre 2019

De 9h30 à 17h30 le vendredi et de 9h30 à 12h30 le samedi.

7 et 8 novembre 2019

De 9h30 à 17h30 le jeudi et de 9h30 à 16h00 le vendredi.

Infos et inscriptions sur : www.cfga14.laliguenormandie.org

PERMANENCE DE LA MAIRIE

La Mairie sera ouverte le :
Samedi 14 septembre 2019
 de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement pour :

- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- la facturation des services périscolaires.

BIBLIOTHÈQUE

Période scolaire
 Lundi : 16h-19h
 Mardi : 16h-18h
 Mercredi : 9h30-12h et 14h-18h
 Samedi : 10h30-12h30

État Civil**NAISSANCES :**

09/07/2019 :
Issam GABRIEL
 Fils de Mélina MOHAMMADI

12/07/2019 :
Charly LECONTE
 Fils de Jérémy LECONTE
 Et Audrey TREILLE

19/07/2019 :
Capucine PAGNY MONTEFUSCO
 Fille de Vincent PAGNY
 et Jessica MONTEFUSCO

*Nos félicitations aux heureux parents et tous
 nos vœux aux nouveau-nés*

MARIAGES :

06/07/2019 :
Julien RICHARD & Jessica GUELLE

10/08/2019 :
Kevin POILBLAN & Lila DENIAUX

Nos félicitations aux nouveaux époux

DÉCÈS :

02/07/2019 :
M. Roger BROCHARD

16/08/2019 :
Mme LEPREVOST épouse LEMARCHAND

Nos sincères condoléances aux familles.

LA CHIFFO - COLLECTE DE VÊTEMENTS À DOMICILE

La CHIFFO, chantier d'insertion situé sur le territoire de l'agglomération caennaise assure depuis plus de 20 ans une mission de collecte, tri, valorisation et vente de vêtements à la Demi-lune. Cette action permet l'autofinancement nécessaire pour le retour à l'emploi de 80 salariés par an.

Comment ça marche ?

Les équipiers de LA CHIFFO procèdent dans un premier temps à la distribution des flyers (sur lequel sera indiquée la date de la collecte) et des sacs de collecte. Dans un second temps, ils effectuent la collecte.

- 1- Je trie mes vêtements en remplissant mon sac confié par LA CHIFFO.
- 2- Je le dépose devant chez moi sur le trottoir avant 8h le jour de la collecte.
- 3- Mon sac est collecté et mes vêtements sont triés par l'équipe de LA CHIFFO, pour alimenter la boutique.
- 4- Je profite de mes 20% de réduction sur l'article textile de mon choix pour faire du shopping à LA CHIFFO.

Distribution des avis de passage :

Mercredi 11 septembre 2019
 Mercredi 18 septembre 2019

Collecte dès 9h00 :

Mercredi 18 septembre 2019
 Mercredi 25 septembre 2019



Reprise École de Football Année 2019/2020

Catégories U6-U9 : Mercredi 4 Septembre 2019 13h30 à Soliers

- Responsable : Maxime Béliarde

Section féminine : U7-U16: Mardi 3 Septembre 2019 18h à Bourguébus

- Responsable : Nathan Viart ☎ : 06.81.68.92.20

Catégorie U11 : Mercredi 21/08 17h, Vendredi 23/08 18h, Lundi 26-08 18h, Mercredi 28/08 17h, Vendredi 30/08 18h, Samedi 31/08 tournoi
Les entraînements auront lieu le Mardi 17h45-19h15 Soliers et le Mercredi 17h00-18h30 Soliers pendant la période scolaire.

- Responsable : Sébastien Bouchard ☎ : 06.68.15.62.77

Catégorie U13 : Lundi 19 Août 17h45-19h Bourguébus, Mercredi 21 Août 17h45, Vendredi 23 Août 17h45, Samedi 24 Août amical
Lundi 26/8 17h30, Mardi 27/8 17h30, Mercredi 28/8 amical, Samedi tournoi
Les entraînements auront lieu le Lundi à 18h00-19h15 Bourguébus et le Mercredi 17h00-18h30 à Bourguébus en période scolaire.

- Responsable : Nathan Viart ☎ : 06.81.68.92.20

Catégorie U15 : Mercredi 21/08 10h-15h30, Jeudi 22/08 10h, Vendredi 23/08, Samedi 24/08 amical
Lundi 26/08 17h, Mardi 27/08 17h, Mercredi 28/08 amical Verson, Vendredi 30/08 opposition interne, Samedi arbitres tournoi
Les entraînements auront lieu le Lundi à 18h00-19h15 Soliers et le Mercredi 15h15-16h45 à Soliers en période scolaire.

- Responsable : Maxime Béliarde ☎ : 06.34.60.02.71

Catégorie U18 : Groupe U18-1C Lundi 5 Août 19h Bourguébus
Groupe U18B Lundi 12 Août 19h Soliers
Et le Mercredi 19h00 et Vendredi 19h00 Soliers en période scolaire

- Responsable U18 : Quentin Bachelot ☎ : 06.29.89.13.31

Sous réserve d'éventuelles modifications

- Responsable École de Football :
Maxime Béliarde ☎ : 06.34.60.02.71

Bourguébus Soliers FC – rue val es dunes – 14540 Bourguébus –
bourguebus.soliers.fc@orange.fr

ASSOCIATION
DE BOURGUÉBUS

NOUVEAUTES 2019 / 2020

ATELIERS DECOUVERTES - UN JEUDI / MOIS

Randonnée ; Yoga ; Scrapbooking ; Atelier loisirs créatifs ; Sophrologie
Planning des activités en septembre.

Contact : Christine MARGUERITTE - 02 31 90 25 82

REPRISE DES ACTIVITES, LE LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019

ATELIER LOISIRS CREATIFS

Tarif = 2.50 € / séance

Le jeudi 20.00 h / 22.00 h

Salle d'activités Plain sud, rue de la Mairie à Bourguébus

Contact : Maryvonne DEHAIS - 09 50 03 40 05

BIBLIOTHEQUE DE BOURGUEBUS

Le mercredi 11.00 h / 12.00 h (sauf vacances scolaires)

Un samedi sur deux 11.00 h / 12.00 h (sauf vacances scolaires)

Tarif = gratuit avec la carte Familles Rurales ou 10.00 € / an, sans carte

Contact : Florence LOCHARD - 02 31 55 57 43

CLUB DE L'AMITIE reprise le jeudi 5 septembre

Un jeudi sur deux l'après-midi

Tarif = 2.00 € / après-midi

Salle d'activités Plain sud, rue de la Mairie à Bourguébus

Contact : Christine MARGUERITTE - 02 31 90 25 82

DANSE CONTEMPORAINE

Tarif = 82.00 € / an / enfant

Le lundi de 17.00 h / 17.45 h pour les 4/5 ans éveil

17.45 h / 18.45 h pour les 8/10 ans inter 1

Le jeudi de 17.00 h / 18.00 h pour les 6/7 ans initiation

18.00 h / 19.00 h pour les 10/14 ans inter 2

Salle des fêtes de Bourguébus

 inscriptions les 16 ET 19 septembre dernier délai

Contact : Christine MARGUERITTE - 02 31 90 25 82

ECHECS

Cours dispensés par un animateur et entraîneur de la Fédération Française des échecs

Le mercredi 14.30 h / 15.30 h Adultes Tarif = 160.00 € / an

15.30 h / 16.30 h Enfants 6 à 12 ans Tarif = 140.00 € / an

Salle d'activités Plain sud, rue de la Mairie à Bourguébus

Contact : Ludovic GOSSELIN - 06 71 01 12 84

GYM DOUCE mixte

Tarif = 72.00 € / an

Le mardi 18.15 h / 19.15 h

Salle des fêtes de Grentheville

Contact : Gabrielle CALENGE - 02 31 23 10 83



Suivez-nous sur Facebook : Familles Rurales Bourguébus

Infos associatives

GYM DYNAMIQUE ADULTE mixte

Tarif = 80.00 € / an

Le lundi 19.00 h / 20.00 h à Bourguébus

Le mercredi 19.00 h / 20.00 h à Garcelles

Le jeudi 09.30 h / 10.30 h à Soliers

Contact : Marie-Jo BREARD - 02 31 37 61 66

RANDONNEE PEDESTRE reprise le dimanche 1^{er} septembre

Le 1^{er} dimanche de chaque mois -

Tarif = adulte 3.00 € / journée - enfant = 1.50 € / journée

Lieu et rendez-vous Contact : Christine MARGUERITTE - 02 31 90 25 82

SCRAPBOOKING

Tarif = 17.00 € / séance

Une fois/mois 14.00 h / 17.30 h

Salle d'activités Plain sud, rue de la Mairie à Bourguébus

La démonstratrice AZZA fournit tout le matériel, vous n'apportez que vos photos

Contact : Chantal GOMONT - 02 31 40 31 57

SOPHROLOGIE

Tarif = 175.00 € * / an

Le lundi 09.30 h / 10.30 h **NOUVEAU**

18.00 h / 19.00 h - sophro relaxation

19.00 h / 20.00 h - sophro relaxation

Salle du conseil municipal de l'ancienne mairie (derrière La Poste) à Bourguébus

*possibilité de prise en charge par certaines mutuelles complémentaires, sous conditions. Voir directement avec sa mutuelle complémentaire

Contact : Aurélie SOSSON - 06 29 23 74 02

THEATRE

Tarif = 140.00 € / an

Le mercredi 17.00 h / 18.00 h - enfants de 6 à 9 ans

18.00 h / 19.30 h - enfants de 10 à 16 ans

Salle des fêtes de Grentheville

Contact : Aurélien SOUCHEYRE - 06 78 84 46 71

YOGA

Tarif = 210.00 € / an

Cours dispensés par un yogathérapeute

Le mardi 10.00 h / 11.15 h

Salle du conseil municipal de l'ancienne mairie (derrière La Poste) à Bourguébus

Contact : Emmanuelle LEGENTIL - 07 70 13 55 54

Les professeurs salariés de l'association sont diplômés d'état

La carte d'adhésion / Familles Rurales est obligatoire = 26.00 € / famille pour une ou plusieurs activités et déductible des impôts.

Nous acceptons les coupons sports, les chèques vacances, cesus, participation CE

Inscription définitive après UN COURS D'ESSAI GRATUIT, aucun remboursement après inscription.

Un certificat médical est obligatoire pour toutes les activités sportives. Ce certificat médical est valable 3 ans.



Suivez-nous sur Facebook : Familles Rurales Bourguébus



Inscriptions Judo 2019/2020

AU DOJO

le vendredi 30 août de 18h à 20h

&

le samedi 31 août de 10h à 12h30

AU FORUM

le samedi 7 septembre de 14h à 17h (salle des sports à côté du dojo)

Reprise des cours

LUNDI 9 SEPTEMBRE

TARIFS

maximum 2 cours d'essais

Licence 40€

Cotisation judo 100€ (90€ pour le 2^{ème} et 80€ à partir du 3^{ème} même famille /adresse)

90€ pour les babys du samedi

80€ pour la gym douce

maximum 2h de cours /semaine possibilité de faire plus pour 50€

possibilité de régler en 3 fois, carte tatoo, chèque ANCV

PIECES À FOURNIR

Pour les nouveaux inscrits un certificat médical obligatoire couvrant l'année sportive entière **Pour tous les compétiteurs** Signature du passeport (pour les +10 ans) et certificat obligatoire « apte à faire du judo en compétition » mettre un exemplaire dans le passeport et un dans le dossier d'inscription

Pour tous renseignements : contacter le président au 06 28 48 23 12 ou les professeurs : Benoît Lemièrre 02.31.90.39.63 Pauline GOBE: 06.,81.52.75.79

judoclubsoliers14540@gmail.com

club.sportsregions.fr/judoclubsoliers/news

• facebook : judo club soliers

Soldes

Selon les stocks disponibles

Sweat-shirt à capuche 30€ soldés à 25€ (prix coûtant)

Tee-shirts baby 4€ au lieu de 5€

Tee-shirts de 8 ans à adulte 6€ au lieu de 8€

HORAIRES DES COURS JUDO CLUB SOLIER

Judo motricité (3 ans révolus, 4 ans) un seul cours
Samedi de 9h30 à 10h30 (Professeur : Pauline Gobé)

Judo ludique (5 ans débutant) un seul cours
Samedi de 10h30 à 11h30 (professeur : Pauline Gobé)

Judo éducatif (5 ans confirmé 6 ans)
Mardi et Vendredi de 17h à 18h (professeur : Benoit Lemièr)
Mercredi de 13h30 à 14h30

Judo éducatif confirmé (7-8 ans)
Mardi et Vendredi de 18h à 19h (professeur : Benoit Lemièr)

Judo poussins benjamins (9-11 ans)
Mardi et Vendredi de 19h à 20h (professeur : Benoit Lemièr)

Groupe compétition benjamins minimes (11-13 ans)
Mercredi de 14h30 à 15h30 (professeur : Benoit Lemièr)
Samedi de 11h30 à 12h30

Judo adultes
Mardi de 20h à 21h (professeur : Benoit Lemièr)
Vendredi de 20h à 21h30

katas
Jeudi de 20h à 21h (professeur : Benoit Lemièr)

Taïso (fitness) (à partir de 15 ans)
Renforcement musculaire, fessiers, cardio, abdominaux, bras, step sportif
Lundi et Mercredi de 20h30 à 21h30 (professeur Adrien Copado)

Gym douce
Renforcement musculaire, fessiers abdominaux cuisses, step relaxation, détente, étirements
Mardi de 14h45 à 15h45 (professeur : Benoit Lemièr)





TENNIS CLUB DE SOLIERS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS
LIGUE DE NORMANDIE

Tél : 06 83 59 58 27

TENNIS CLUB DE SOLIERS Inscription pour la saison 2019/2020

Le bureau du T.C.S. espère que vous avez apprécié les cours dispensés à l'école de tennis par nos professeurs Frank AUSSANT et William LOGE (Franck étant en congé sabbatique pour la saison 2019- 2020, il sera remplacé par un autre moniteur diplômé).

L'organisation pour la prochaine saison est en cours de réflexion. Les enfants seront répartis dans des groupes homogènes le mardi et le jeudi en début de soirée ou le mercredi dans la journée.

Les adolescents et les adultes bénéficieront de créneaux encadrés le vendredi soir.

Les tarifs pour l'année à venir sont les suivants :

- adhésion annuelle solariens : jeune 42€ adulte 69€
- adhésion annuelle extérieurs : jeune 50 €, adulte 90€
- cours solariens : enfants et jeunes 3x 35€, adultes 3x55€
- cours extérieurs : enfants et jeunes 3x40€, adultes 3x60€
- moins de 7 ans-, adhésions + court 120€

Les inscriptions se feront essentiellement lors du Forum des Associations le samedi 7 septembre de 14h à 17h heures. 2 permanences seront également assurées les 14 et 28 septembre au matin.

À l'inscription, vous devrez fournir :

- un bulletin d'inscription à remplir sur place
- un certificat médical obligatoire de non contre-indication à la pratique du tennis ou compléter le document CERFA si votre certificat date de moins de 3 ans
- le règlement de la cotisation d'adhésion et des cours (possibilité de payer en 3 fois)

Aucune inscription ne sera validée si le dossier n'est pas complet.

Afin d'optimiser l'organisation des créneaux d'enseignement, le TCS aimerait pouvoir estimer le nombre de participants aux cours par anticipation afin de pouvoir constituer des groupes de 8 par niveau et proposer des horaires pour les différentes tranches d'âge. Nous vous demandons donc si possible de compléter ce coupon et de le déposer ou de le retourner chez Mr Olivier JEANNE 6, rue des quatre saisons 14540 SOLIERS ou de nous informer par téléphone au **06 83 59 58 27**

Je confirme l'inscription des personnes suivantes à l'école de Tennis

NOM:
NOM:
Adresse:

Prénom:
Prénom:

Date de naissance:
Date de naissance:
Tél. :



COMITE DE
JUMELAGE
DE SOLIERS

28^{ème} foire aux greniers

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019

DANS LA ZONE ARTISANALE DE SOLIERS

TARIF : 3.50€ le mètre linéaire

Inscriptions

02.31.23.14.15 ou 09.50.03.40.05

02.31.23.71.85

jumelagesolarien@orange.fr

***Restauration sur place : Café, croissants, buvette,
sandwiches et frites ...***



Le Bois de l'An 2000 en fête



Venez entre amis et en famille vous amuser

Le Dimanche 22 Septembre 2019

Pique-Nique Géant à 12h (tables à disposition)

et animations gratuites de 14h à 18h

Programme de la journée :

- Ouverture des activités : tir à l'arc, course en sac, jeux en bois
- Concours de la plus jolie brouette : défilé, présentation : Lot à gagner
- BROUET'LON (courses de brouettes décorées, équipes de 2 personnes, casque obligatoire) : Lot à gagner
- Concours de Vélos fleuris : Lot à gagner
- Élection des vainqueurs par le jury



VENTE DE BOISSONS, GÂTEAUX ET BARBES À PAPA

Bulletin de participation

BROUET'LON et DÉFILÉ DE BROUETTES : oui non

CONCOURS DE VÉLOS FLEURIS : oui non

NOM : PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

NOM DE L'ÉQUIPE :

**Bulletin à remettre au plus tard le 12/09 dans la boîte aux lettres du Comité des fêtes
(à gauche de la mairie) ou par téléphone au 06.45.92.77.20**



APE SOLIERS GRENTHEVILLE RECRE'ACTIV

L'association des parents d'élèves de Soliers et Grentheville (APE) organise
son assemblée générale

Le Vendredi 27 Septembre 2019 à 19h30

à la salle des anciens.

Repas en commun à l'issue de l'assemblée générale

(Chacun amène un salé ou un sucré)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



**Nous vous invitons à nous rejoindre pour le bilan moral et financier
de l'année écoulée et l'élection du nouveau Bureau.**



Venez nombreux



Livraison de Fuel

Mercredi 02 octobre

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

OBJETS TROUVÉS

- ✓ **Un jeu de clefs** retrouvé à proximité de la rue des jardins.

.....

Merci de vous présenter en mairie si celui-ci vous appartient.

EMPLOI

Jeune fille habitant Soliers, cycle d'orientation professionnel au Conservatoire de Caen, donne cours de piano à Soliers ou à domicile.

☎ : 06 98 65 68 89

Horaires d'ouverture

Mairie



Du lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15

Sauf mercredi après-midi

1 samedi par mois, de 10h à 12h

Fermée le mercredi pendant les vacances scolaires

Tél. : 02 31 15 68 68

Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h

Mercredi > 16h30 à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h

Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79

Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h à 19h

Mardi > 16h – 18h

Mercredi > 9h30 à 12h & 14h à 18h

Vendredi > Fermé à partir du 22/02

Samedi > 10h30 à 12h30

Tél. : 02 31 23 14 80

Mail : bibliotheque@soliers.fr



l'Assurance Maladie
sécurité sociale

CPAM DU CALVADOS

Uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au 3646

De 8h à 20h

Locaux annexes de la Mairie



**AGENCE POSTALE
COMMUNALE**

Horaires d'ouverture au 9 septembre :

Mardi, Jeudi et Vendredi : **8h45 à 12h00**

Mercredi : **13h30 à 16h30**

Samedi : **9h00 à 12h00**

Fermé le Lundi



**Aide aux familles et
aux personnes âgées**

10 rue Val Es Dunes 14540 BOURGUEBUS

Tél. : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile

Place de la Mairie BOURGUEBUS

Tél. : 02 31 23 15 90

Mme LAUDE-PRINS Christine

Mission locale

Permanences :

**Tous les jeudis
de 9h à 12h**

Veuillez contacter
la Mission Locale pour prendre RDV,
ou pour toute information supplémen-
taire.

La mission locale est au service de
l'emploi des jeunes
de 16 à 25 ans.

Tél. : 02.31.15.31.95.

Assistante Sociale

Pour tout renseignement ou
rendez-vous auprès
d'une assistante sociale
adressez-vous au :

**Centre médico-social de Bour-
guébus :**

Tél. 02 31 23 11 95

**Centre médico-social de
Giberville :**

Tél. 02 31 72 05 15

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER Jean-Marc :

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN

Tél : 02-31-23-13-24

Horaires d'ouverture de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre

8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février

9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sacs poubelles transparents

Mardis 3, 10, 17, 24 septembre
Mardis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 octobre

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Sacs jaunes

Vendredis 13 et 27 septembre
Vendredis 11, 25 octobre

Contact Utile /
Syndicat Mixte de Collecte des
Ordures Ménagères
SMICTOM de la Bruyère
Tél. : 02 31 23 84 63

Planning du mois des dépôts et retraits des bennes à déchets verts

SEPTEMBRE 2019

HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activité & Place St Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activité :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Jours de rotations des bennes

Les bennes sont vidées et remises le même jour.

Jeudi 5 septembre

Lundi 9 septembre

Jeudi 12 septembre

lundi 16 septembre

Jeudi 19 septembre

Lundi 23 septembre

Jeudi 26 septembre

Lundi 30 septembre

Jeudi 3 octobre

Lundi 7 octobre